

GRAND RÉGIONAL DRESSAGE 2017

Faisant suite à la politique de développement de la discipline du Dressage mise en place depuis quelques années maintenant et dont l'un des résultats est une augmentation plus que significative des cavaliers en compétition de Dressage, le Comité Régional d'Équitation de Lorraine a décidé pour l'année 2017 de pérenniser son action sur le circuit dit de GRAND RÉGIONAL sur la région Lorraine poursuivant 3 objectifs :



- Favoriser et distinguer les performances de nos cavaliers Amateurs et Professionnels pratiquant la compétition de Dressage et les encourager à participer aux Championnats Nationaux.
- Valoriser les organisateurs les plus performants et les inciter à poursuivre l'amélioration des conditions de concours tant sur le plan technique que sur celui de la convivialité.
- Améliorer la communication vers les médias régionaux et les Collectivités Locales afin que notre sport, fort de son 3ème rang en nombre de licenciés, prenne la place qui lui revient.

Pour ce faire, ce circuit, distinct du championnat de Lorraine de Dressage, est mis en place sur quelques concours. Les organisateurs de ces concours sont choisis pour leur engagement, par le biais d'un contrat signé entre le CREL d'une part et le représentant de la société organisatrice d'autre part, afin de garantir les meilleurs concours possibles.

Règlement

Le Grand Régional Lorraine Dressage 2017 doit être en mesure de devenir un circuit de référence dans le domaine des sports équestres en région Lorraine.

Il se déroule sur des concours ouverts aux divisions Pro et Amateur et permet de mettre en valeur les qualités indéniables des cavaliers Lorrains et également de valoriser et de dynamiser les meilleurs concours régionaux.

ARTICLE 1 – Le circuit

Le Grand Régional Lorraine Dressage 2017 est caractérisé par 4 étapes et une finale aux dates suivantes :

Étapes :

1. Rosières aux Salines Indoor – Pôle Hippique de Lorraine, PRO 1, du 31 mars au 2 avril
2. Remiremont – LC Équitation, PRO2, les 16 et 17 avril
3. Belleray – EPL Agro, PRO 2, les 20 et 21 mai
4. Rosières Aux Salines – Pôle Hippique de Lorraine, GRAND NATIONAL, du 9 au 11 juin

Finale : Rosières aux Salines, CRE Lorraine, les 7 et 8 octobre 2017

Les épreuves du Grand Régional Lorraine Dressage 2017 ont lieu sur des concours répondant à la charte qualité définie par Le Comité Régional d'Équitation de Lorraine, via la commission de Dressage.

Le Grand Régional Lorraine Dressage 2017 se court sur les épreuves Grand Prix des catégories Pro 2, Amateur Élite, 1, 2, et 3.

ARTICLE 2 – Le classement

Le Grand Régional Lorraine Dressage 2017 est doté d'un classement individuel dans chacune des cinq catégories : Pro 2, Amateur Élite, Amateur 1, Amateur 2 et Amateur 3.

Les cavaliers engagés dans une épreuve comptant pour le classement du Grand Régional Lorraine Dressage 2017 et figurant sur la liste fédérale des cavaliers licenciés en région Lorraine, ou domiciliés en Lorraine à la clôture des engagements, sont inscrits automatiquement aux classements individuels du Grand Régional Lorraine Dressage 2017 de leur catégorie.

Les cavaliers s'engagent dans les concours étapes du Grand Régional Lorraine Dressage 2017 par l'intermédiaire du système fédéral FFE COMPET.

Lors de chaque étape du Grand Régional Lorraine Dressage 2017, des points sont attribués (cf art 3).

Le cavalier doit participer au moins à deux étapes du circuit du Grand Régional Lorraine Dressage 2017 et à la Finale pour pouvoir prétendre figurer au classement définitif.

Dans le cas où un cavalier participerait aux quatre étapes, seuls ses 3 meilleurs résultats seront pris en compte pour le classement final.

Un cavalier peut participer dans plusieurs niveaux et peut donc prétendre à plusieurs titres.

Un cavalier est en droit de présenter plusieurs chevaux par épreuve, mais seul le meilleur résultat sera pris en compte pour le classement.

ARTICLE 3 – Le calcul des points

Des points sont attribués aux cavaliers lorrains, qu'ils soient classés ou non, pour chaque épreuve support du Grand Régional Lorraine Dressage 2017.

L'attribution des points se fait de la manière suivante :

1. Le total des points obtenus dans l'épreuve est pris en compte
2. Des points de bonus sont attribués aux cavaliers lorrains classés dans l'épreuve selon le tableau de répartition suivant :

Place	Points de Bonus
1 ^{er} lorrain classé	40
2 ^{ème} lorrain classé	35
3 ^{ème} lorrain classé	30
4 ^{ème} lorrain classé	25
5 ^{ème} lorrain classé	20
6 ^{ème} lorrain classé	15
7 ^{ème} lorrain classé	10
8 ^{ème} et au-delà	10
Non classés	0

3. Pour le calcul du classement général du circuit GR, l'ensemble des points obtenus lors des étapes est affecté d'un coefficient 1 et celui des points obtenus lors de la Finale est affecté d'un coefficient 1.5.

ARTICLE 4 – Remise des prix et récompenses

1. Étapes

Pour chaque étape, outre la remise des prix des épreuves effectuée par l'organisateur, une remise des prix spécifique au GR de Lorraine, réservée aux cavaliers lorrains, est réalisée à laquelle sont conviés les 8 premiers du classement de l'étape.

Des plaques, flots et cadeaux « Grand régional » sont offerts par le CREL.

2. Finale

Lors de la finale, organisée par le CRE Lorraine, les épreuves supports de Grand Régional seront organisées le dimanche. Ces épreuves ne donneront pas lieu à un classement spécifique, en revanche la dotation prévoira 8 prix obligatoires distribués (excepté en AM Elite et Pro 2) :

	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e
Am3 GP	100€	80€	60€	40€	30€	20€	20€	20€
Am2 GP	150€	100€	80€	60€	40€	30€	20€	20€
Am1 GP	200€	150€	100€	80€	60€	40€	20€	20€
Am El GP	200	150€	100€					
Pro2 GP	200€	150€	100€					

3. Classement général du Grand Régional

Sont classés, et appelés à la remise des prix, 8 cavaliers par catégorie, quel que soit le nombre de partants

Les récompenses, offertes par le CREL, sont attribuées pour chaque catégorie selon la répartition suivante :

1er	Plaque Trophée Chemise	Flot	Cadeau d'une valeur de 400 euros	Aide financière* de 300 euros sous réserve de participation aux Championnats de France
2e	Plaque	Flot	Cadeau d'une valeur de 250 euros	Aide financière* de 250 euros sous réserve de participation aux Championnats de France
3e	Plaque	Flot	Cadeau d'une valeur de 150 euros	Aide financière* de 200 euros sous réserve de participation aux Championnats de France
4e	Plaque	Flot	Cadeau d'une valeur de 80 euros	
5e	Plaque	Flot	Cadeau d'une valeur de 50 euros	
6e	Plaque	Flot	Cadeau d'une valeur de 50 euros	
7e	Plaque	Flot	Cadeau d'une valeur de 50 euros	
8e	Plaque	Flot	Cadeau d'une valeur de 50 euros	

*L'aide financière n'est accordée qu'une fois par cavalier

ARTICLE 5 – Divers

L'engagement d'un cavalier implique l'acceptation du présent règlement.

Les logos publicitaires sur le cavalier et sur le cheval sont libres, sous réserve des conditions règlementaires.

Les cavaliers sont tenus de participer aux remises de prix des étapes Grand régional, ainsi que de la finale pour prétendre être inscrit dans le classement.

Le Comité Régional d'Equitation de Lorraine se garde le droit de modifier le présent règlement par un ajout publié par un ajout publié sur le site internet du CREL.

